

Conseil communal du lundi 26 mai à 20h00

! 37 points à l'ordre du jour

! Enregistrement de 2h 31' 20" de la séance publique (250526_1957.mp3)

! 19 Interventions de la minorité sur les points : 9, 11, 12, 13, 14, 15, 24, 26, 30, 32, 34, 35, 37.

1' 13" (position dans l'enregistrement)

9. CULTURE - BIBLIOTHEQUE ET LUDOTHEQUE COMMUNALES - ACCUEIL DE LA BIBLIOTHEQUE ITINERANTE "PLACE AUX LIVRES" A LILLOIS ET OPHAIN - CONVENTION

1. Confirmer l'accord du Collège communal sur l'accueil de la bibliothèque itinérante du Brabant wallon, "Place aux livres", toutes les trois semaines à Lillois et Ophain le mercredi après-midi
2. Signature de la convention proposée de la Bibliothèque itinérante du Brabant wallon "Place aux livres".

Aurélie Etienne :

+ Remercie l'échevine de la culture pour les démarches et la mise en place d'un bibliobus permettant de maintenir un service minimum dans les villages.

+ Demande ce qu'il en est du contrat : Le bibliobus est prévu jusqu'à fin 2025 avec une 1^{ère} évaluation intermédiaire et une seconde évaluation en juin 2026.

Q : Sur quels critères concrets la décision de maintenir ou non le service sera-t-elle prise ?

+ Comment maintenir à Lillois ou recréer à Ophain un lien culturel avec la population ? Cela ne va pas se faire juste avec les 45 minutes d'arrêt du bibliobus toutes les 3 semaines. Il est pour nous important d'avoir un engagement clair et pensé sur la durée.

+ L'école du Pré Vert a été informée de la présence du bibliobus. Les autres écoles dans les environs ont-elles été prévenues ?

+ Relais le message que plusieurs « Boîtes à livres » sont défectueuses, notamment à la gare.

Eddy Pussemier :

+ Demande que le Bibliobus s'arrête aussi à Bois-Seigneur-Isaac.

R. de l'échevine de la culture : La convention avec la province a été signée pour une période de ? pour voir si le public allait adhérer à une location de livre. Le nombre de livres emprunté à Lillois (65) et Ophain (15) au premier passage du bibliobus est positif, avec une nette augmentation sur Ophain au second passage.

Chaque école a été contactée, chaque école est libre...

L'accord avec les responsables du bibliobus a été conclu pour Lillois et Ophain. Refus pour les autres endroits

+ A 3 reprises, Aurélie rappelle l'ambition d'Ensemble pour un vrai projet culturel structurant. L'ambition d'une politique publique cohérente, d'une vision à long terme et se réfère au décret qui régit le fonctionnement des bibliothèques... La rencontre avec les habitants est désormais essentielle, ce qui est impossible avec un bus s'arrêtant une heure tous les 21 jours... Pourtant l'argent ne manque pas. Le budget annuel de fonctionnement de la bibliothèque est de plus de 900000 €. L'engagement de la commune est réel. Mais alors, comment justifie-t-on l'investissement dans un seul lieu alors que les villages sont délaissés. La demande pour des animations et dans des activités dans les villages est très forte. On ne sait pas répondre à ces demandes parce que la situation centrale n'est pas adaptée. Il y a une grande salle, le salon, pour accueillir le public, et les activités sont déjà complètes avant que cela soit annoncé à la population. Ce sont les lieux d'accueils adaptés qui manquent. Le projet de pôles culturels dans les villages, voilà une occasion concrète et ambitieuse. C'est dans ce sens que nous demandons de réfléchir à une proposition de projet pilote, de lancer l'année prochaine un pôle culturel avec des partenaires...

R. de l'échevine : Ni à Lillois, ni à Ophain, il n'y a jamais eu d'activités au niveau de la bibliothèque... mais dans d'autres endroits et circonstances. L'année prochaine, il y aura des activités décentralisées organisées par le centre culturel.

° Très longue « tirade » du bourgmestre : On ne parle plus de culture ici, mais de sous-sous régionalisme... fusion de commune... économie d'échelle... situation financière catastrophique des communes... Mais, pas à BLA parce que depuis des années nous avons regroupé des services...Efficacité, efficience, économie... Nous avons une bibliothèque et des outils culturels de référence... Un député en charge de la culture en visite a été stupéfait de voir la qualité de nos infrastructures, c'est une référence en communauté française...Nous avons une politique culturelle qui est vraiment une politique culturelle ambitieuse...intérêt de la chose publique...de la gestion financière... accusation de populisme...n'explosons pas les compétences qui sont déjà actuellement dans le centre-ville. Etc.

23' 38''

11. ENVIRONNEMENT/FINANCES - CONTRAT DE RIVIERE SENNE - PARTICIPATION ET CONTRIBUTION FINANCIERE POUR LES ANNEES 2026 A 2028

Marquer son accord sur la reconduction de la participation financière de la commune de Braine-l'Alleud au Contrat de Rivière Senne, pour la période 2026 à 2028.

Christine Huenens :

+ Demande si de nombreux « points noirs » ont été relevé par la commune ?

R : M. Swings : Une vingtaine, surtout des déchets et des endroits pollués.

25' 15''

12. ENVIRONNEMENT/FINANCES - TAXE SUR L'ENLEVEMENT DES DECHETS MENAGERS ET DES DECHETS Y ASSIMILES - EXERCICE 2025

Arrêter le règlement-taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et (exercice 2025).

Olivier Vanham :

+ Le rapport sur la taxe sur les déchets ménager est traditionnellement accompagné d'un rapport UFT permettant de faire un lien entre les dossiers. Pas de rapport dans ce cas-ci. Raison ?

R : Réponse nébuleuse, pratiquement incompréhensible de G. Matagne. Le bourgmestre affirme que, contrairement à certaines communes, la taxe n'a pas changé.

Q : Rumeurs concernant le futur du parc à conteneur en 2026 à l'origine d'une démotivation, d'attitudes désinvoltes de certains membres du personnel ? Qu'en est-il vraiment ?

R du bourgmestre : En dehors d'IBW, avec RENEWI, la commune paye 500000 € en moins. Le parc à conteneur actuel concerne Braine-l'Alleud et Waterloo, 71000 personnes. Il y a parfois des engorgements et quelques difficultés, mais le bourgmestre n'a constaté aucune désinvolture au cours d'une visite récente. « Comparé à INBW, BI'A parait le parc le plus accueillant ».

La convention avec RENEWI se terminant en 2026, la commune veut s'assurer qu'il n'y ait pas d'arrêt du service et envisage plusieurs options pour le futur. Continuer avec RENEWI, reprise de la gestion par la commune sur un terrain communal...

42' 13''

13. TRAVAUX/PATRIMOINE - ECLAIRAGE PUBLIC - RENFORCEMENT DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC AU NIVEAU DES DEUX PASSAGES POUR PIETONS A LA RUE VALLEE BAILLY DEVANT LE SITE DE L'ECOLE

Il est proposé au Conseil communal :

1. d'approuver le plan indexé HCTM 416567
2. d'approuver le devis estimatif de la dépense
3. d'imputer la dépense à la fonction 426/735-60 du budget extraordinaire de l'exercice 2025
4. de confier l'exécution des travaux à la Société Coopérative ORES Assets.
5. de transmettre la présente délibération à la Société Coopérative ORES Assets pour dispositions à prendre.

Alain Badibanga :

+ Se réjouit du renforcement de l'éclairage dans ces 2 endroits.

+ Rappelle qu'il a, dans le passé, signalé 2 autres endroits dangereux, un rue Reine Astrid et l'autre à la chaussée Mont-Saint-Jean. Q : Qu'en est-il maintenant dans ces 2 endroits ?

R : G. Matagne : Des réaménagements plus globaux sont prévu à ces 2 endroits, les études se font en collaboration avec la police.

45' 37''

14. TRAVAUX/MOBILITE - PROJET D'ARRETE MINISTERIEL PORTANT REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIERE - LIMITATION DE VITESSE A 70KM/H SUR LA RN280 - AVIS DU CONSEIL COMMUNAL

Emettre un avis favorable sur le projet de règlement complémentaire de circulation envoyé par le S.P.W., Direction des Routes du Brabant wallon, visant à limiter la vitesse des véhicules dans les deux sens de circulation à 70 km/h entre les BK 14.6 et BK 15.5, à savoir sur le territoire de la commune de Braine-l'Alleud, plus précisément sur la route N°280, dénommée rue de l'Epine Pucelle.

Christine Huenens :

+ Entre Lillois et Bois-Seigneur-Isaac ; Suggère d'harmoniser la vitesse de la rue du Bois Plantée (90 km/h) avec celle de la rue L'Epine Pucelle (70Km/h). Côté BSI, des voitures ont déjà percutés l'enceinte de l'Abbaye.

R Geoffroy Matagne : L'organisation de la vitesse est validée par la région wallonne. Henri Detandt confirme et donne des exemples où des demandes de la commune n'ont pas été validées par la région.

48' 56''

15. TRAVAUX/MOBILITE - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE ROULAGE - RUE DE LA GARE (1810) CIRCULATION APAISEE - CREATION D'UNE ZONE RESIDENTIELLE OU DE RENCONTRE - SIGNAUX F12a-F12b

Arrêter un règlement complémentaire de roulage visant à créer une zone de rencontre ou résidentielle, en ce compris l'organisation de zones de stationnement, rue de la Gare, tronçon compris depuis le n°48 côté pair et n°73 côté impair jusqu'à son carrefour avec la chaussée de Tubize, et ce, via le placement d'un signal de type F12a-F12b.

Christine Huenens :

+ C'est la première fois qu'elle entend parler de rue apaisée à Bla et en souligne l'aspect positif

Q : Demande si d'autres projets similaires existent ?

R du bourgmestre : « Alors c'a c'est marrant parce qu'il y en a depuis bien longtemps. On avait une première rue de ce type là pour la région à BLA, la rue Sainte-Anne. Quand c'est faisable, on le fait depuis plus de 15 ans. J'espère que la réponse vous apaise ».

51' 40''

24. FINANCES – COMPTES COMMUNAUX 2024

Le Conseil communal est invité à arrêter provisoirement les comptes communaux de l'exercice 2024.

Olivier Vanham :

+ A noté le boni de 3,6 millions d'€ et demande les types et objectifs des prélèvements de 10 millions d'€ au total.

R. de Geoffroy Matagne (très peu clair/compréhensible) : Des prélèvements étaient autorisés au moment du covid, 2024 était la dernière année où l'on pouvait faire ce genre de chose.

R. du bourgmestre : « En fait on a provisionné 10,3 millions € pour de postes qui risquent d'être, suite à l'actualité, plus serrés. On a provisionné 2,950 M€ pour les impôts et redevances ; 3.2 M pour les services généraux ; 3,1 pour une montée en puissance du nombre d'agents de police ; 1M€ de manière générale au service de l'éducation populaire et culture. Voir p31du rapport ».

55' 02''

26. FINANCES - SUBSIDES - RAPPORT ANNUEL AU CONSEIL - ANNEE 2024

Conformément à l'article L1122-37, § 2 du C.D.L.D., le Conseil communal est invité à prendre connaissance du rapport annuel des listes de subsides en numéraire et en nature octroyés aux diverses associations.

Arthur Lambert :

- + Positif concernant ces subsides, mais déplore le manque de transparence dans leurs attributions.
- + Souligne la disponibilité d'Ensemble pour participer à ce travail, même s'il y a eu par le passé des polémiques d'ordre idéologique à ce sujet.

R. du bourgmestre : Renvoie à quelques années où la majorité a mis en place une commission scientifique sous l'égide de Mr Voss qui devait travailler sur les critères d'attribution. Cette commission, qui n'était que le prolongement du travail organisé il y a plus de 10 ans par l'échevine Aurélie (Nor ?), échevine des finances qui n'avait pas pu aboutir à cause d'une « réunion » de palais au niveau des critères d'attributions. A la présentation faite par Mr Voss, « l'attitude de l'opposition a choqué toute la salle. La présentation a tourné au pugilat vis-à-vis de quelqu'un qui avait rempli son rôle avec enthousiasme » ... Pour éviter de finalement revivre un vaudeville comme celui-là, nous avons décidé de continuer à donner les subsides de cette façon tels qu'on les donne depuis 20-25 ans. C'est la raison pour laquelle je rigole quand j'entend votre proposition. Par ce que non seulement, elle a déjà été formulée à plusieurs reprises, mais que l'on y a déjà souscrit à plusieurs reprises... Aujourd'hui le système fonctionne plutôt bien et toutes les demandes sont traitées.

- + Tout en regrettant ce qui s'est passé avant, Arthur espère dans les prochaines années pouvoir reprendre ce travail de manière à ce que les attributions se fassent en toute transparence et le plus justement possible.

Olivier Vanham :

- + Suite aux réactions négatives et raccourcis du bourgmestre, Olivier s'indigne du manque de considération de la proposition constructive et de la main tendue d'Arthur. La situation d'aujourd'hui est très différente de celle d'il y a 10 ans.

Réponse (injurieuse) du bourgmestre à Olivier : « Parler de main tendue, c'est une fourberie. On connaît votre honnêteté politique, votre fourberie politique, on les connaît ».

1h 08' 44''

30. FINANCES - MARCHES PUBLICS - VOIRIE - ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE DE LA VOIRIE ET DE L'INFRASTRUCTURE - AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE AVENUE ALPHONSE ALLARD/ALBERT 1ER - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU CHOIX DU MODE DE PASSATION

Approbation du cahier des charges relatif aux travaux de création d'un giratoire à l'angle de l'avenue Albert 1er et de l'avenue Alphonse Allard, établi par le service des Finances - cellule Marchés Publics, d'approuver le devis estimatif de la dépense et d'autoriser le Collège communal à attribuer le marché par la procédure ouverte.

Godelieve Boulert :

- + Demande de voir un plan plus global reprenant la continuité avant et après le rond-point et notamment l'aboutissement de la rue Allard et les parkings le long de la rue Allard. Souhaite avoir un plan global, final d'avant, après le rond-point et plus large que le R.P.

R : Geoffroy Matagne : Le point ici, c'est l'approbation du financement. On est dans la mise en œuvre du projet.

R : Henri Detandt : Ici, les services administratifs se sont focalisés sur ce que l'entrepreneur nécessitait.

Bourgmestre : Les plans vous les avez eus en mains, il y a 2-3 ans

1h 13' 58''

32. FINANCES - MARCHES PUBLICS - PIC - PIMACI - PERIODE 2022-2024 - VOIRIE - TRAVAUX D'EGOUTTAGE ET D'AMENAGEMENT DE LA CHAUSSEE D'ALSEMBERG ENTRE LE GIRATOIRE DE MONT-SAINT-PONT ET LA RUE DE LA COLONELLE - PROJET

Accord de principe du C.C. sur le projet actualisé des travaux d'égouttage et d'aménagement de la chaussée d'Alseberg, pour sa partie comprise entre le giratoire de Mont-Saint-Pont et la rue de la Colonelle, établi par le bureau C² PROJECT de Lasne, d'approuver le devis estimatif de la dépense et de confirmer les articles 3 et 5 de sa décision du 28.06.2021 portant sur le mode de passation du marché arrêté par le Bureau exécutif d'in BW, à savoir la procédure ouverte, et sur la sollicitation des subsides auprès de la Région wallonne.

! Introduction par l'Échevin Matagne : ...Chantier qui sera très impactant pour les Brainois.

Godelieve Boulert :

+ Consciente des difficultés, elle souligne la qualité du travail par rapport à la première version du même dossier qui était passé en conseil il y a ~3 ans.

1h 18' 23''

34. URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - PERMIS D'URBANISME N° 2021/PU115/NPR DELIVRE LE 07.06.2022 POUR CREER UNE VOIRIE DE LIAISON MULTIMODALE ENTRE LE CENTRE-VILLE ET LA CHAUSSEE DE TUBIZE - DEROGATION AUX MESURES DE PROTECTION PREVUES PAR LA LOI SUR LA CONSERVATION DE LA NATURE - AUTORISATION DE LA MINISTRE - REQUETE EN ANNULATION DEVANT LE CONSEIL D'ETAT - INTRODUCTION D'UNE REQUETE EN INTERVENTION - AUTORISATION DU CONSEIL COMMUNAL

Il est proposé au Conseil communal d'autoriser le Collège communal à déposer une requête en intervention auprès du Conseil d'État dans le cadre du recours en annulation introduit contre la décision du 03.02.2025 prise par la Ministre wallonne de la Nature et de la Ruralité relative aux dérogations à la loi du 12.07.1973 sur la conservation de la nature sollicitée par la Commune de Braine-l'Alleud.

Olivier Vanham :

- + Rappelle qu'il a bien donné son accord au projet élaboré il y a une dizaine d'années.
- + Dit que le projet d'aujourd'hui est bien loin des intentions passées, qu'il va notamment à l'encontre d'éviter d'amener plus de voiture dans le centre-ville où le trafic est déjà trop élevé.
- + Affirme n'avoir vu aucune étude sérieuse démontrant que l'accessibilité au CHREC sera significativement améliorée par cette « pénétrante ».
- + Trouve hallucinant de construire une route de 15 m de large qui va « éventrer » des chemins creux et nécessité des expropriations importantes et qui risque d'amener d'autres constructions.
- + Que des pistes cyclables le long de cette route sont un non-sens, car le trajet de la gare jusqu'à UCB serait un peu plus long, mais surtout plus accidenté qu'un trajet par la ligne 115 actuelle.
- + Rappelle notre responsabilité vis-à-vis des générations futures et du maintien d'espaces verts précieux.
- + Invite chacun et chacune, en dépassant les clivages politiques, de refuser la demande de déposer cette requête.

1h 26' 14'' – Longue plaidoirie du bourgmestre (opinion : plaidoirie caricaturale)

° Le fondement même de la demande c'est de pouvoir être au débat. Vous êtes totalement hors-jeu par rapport à l'objet de la demande de ce soir... Se lance dans une « synthèse » en remontant le temps... Entend bien les éléments neufs... Au début, cette route avait convaincu tout le monde... Le tracé d'aujourd'hui est le même qu'en 2016... effectivement il y a maintenant de nouveaux paramètres pertinents... on voulait faire une voirie ressemblant à celle de Piraumont. Comme pour la rue de Piraumont, on peut imaginer des km de voiries sans construction le long de la route... C'est clair qu'une voirie cela indispose toujours les riverains... mais il faut balancer l'intérêt public avec l'intérêt privé » ... Affirme comprendre que l'on puisse reconsidérer un choix antérieur, mais demande s'il aura la garantie que les déclarations d'Ensemble ne sont pas des déclarations dogmatiques cristallisées sans possibilité changement...

On sait que d'après le plan de mobilité provincial et intercommunal BLA-Waterloo, il faut un accès Ouest-Centre, notamment pour désenclaver l'Hospital (élément neuf) ...

Longue tirade/litanie concernant le maintien de l'Hospital à BLA confirmant la nécessité de cette voirie : « On avait un projet cohérent, puis on a commencé à le détricoter pour être le plus consensuel possible... en faisant cela on a renoncé à augmenter l'économie Brainoise... on peut regretter cela car les besoins en matière économique sont de plus en plus pressants » ...

° Le bourgmestre se réfère à la campagne électorale et aux élections : « En faisant campagne pour la route, cela nous a finalement donné un score historique... C'est le meilleur sondage. Nous ne transigerons donc pas sur cette route car c'est un de nos engagements fort et significatif... Cette voirie est d'intérêt public !

° Rappelle le concept de transport public par navettes de la gare à UCB directement via la voirie

1h 46' - Arthur Lambert

+ Conforte l'argumentation d'Olivier,

+ Affirme que la disparition de ce lieu de promenade, source de santé, et d'une zone de 7 ha intéressante du point de vue de la biodiversité est un non-sens écologique.

+ Retourne magistralement les arguments du bourgmestre (le bon choix économique, le choix du bon sens, le choix de l'intérêt général versus particulier...) pour justifier que cette zone devrait être « sanctuarisée ».

1h 51' 36'' – Conclusion du bourgmestre ;

° Volonté forte de maintenir le contournement, mais va proposer une route sans pistes cyclables.

1h 52' 20''

35. URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - REVISION DU PLAN DE SECTEUR - DEMANDE DE LA S.A. IDEAL TIMES TENDANT A REVISER LES PLANS DE SECTEUR DE NIVELLES (PL.39/3) ET WAVRE-JODOIGNE-PERWEZ (PL.40/1 ET 40/5) EN VUE DE L'INSCRIPTION D'UNE ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE MIXTE EN EXTENSION DU PARC DE L'ALLIANCE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE BRAINE-L'ALLEUD ET SES COMPENSATIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE COURT-SAINT-ETIENNE - AVIS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal est invité à émettre un avis favorable sur la demande de révision des plans de secteur de Nivelles (planche 39/3) et de Wavre-Jodoigne-Perwez (planches 40/1 et 40/5) en vue de l'inscription d'une zone d'activité économique mixte en extension du parc de l'Alliance sur le territoire de la commune de Braine-l'Alleud et de ses compensations sur le territoire de la commune de Court-Saint-Etienne.

Olivier Vanham :

+ Rappelle que le mouvement Ensemble, malgré les affirmations du bourgmestre, n'est ni obtus ni radical et peut se montrer positif sur cette demande.

37. QUESTIONS DIVERSES (ARTICLE 79 DU REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR)

1h 53' 25''

Olivier Vanham :

+ Suite à une succession d'abattages d'arbres au parc du paradis posant question à des riverains, Olivier souhaite comprendre la raison d'une « coupe à blanc récente » où il reste une seule rangée d'arbre potentiellement fragilisée et pouvant présenter un danger pour les maisons avoisinantes. Il y a eu des contacts avec la DNF, mais la réponse a été assez confuse. Il y a eu un manque d'information...

+ Propose de mettre à jour le plan de gestion, demande plus de transparence et de pédagogie.

R. de Geoffroy Matagne : Il élude et réduit la question à la plainte d'une dame impossible à convaincre.

L'abattage est un accord qui date déjà. Il y a eu des désaccords au sein de la DNF. C'est une situation qui se renouvelle d'année en année où il y a un aménagement avec une coupe pour que les petits arbres puissent repousser de manière naturelle. Cela se fait de manière coordonnée. C'est une pratique régulière reconnue par les équipes techniques de la commune et aussi à l'époque par la DNF. A la connaissance de l'échevin, un permis n'est pas nécessaire.

+ Olivier exprime à nouveau son scepticisme sur la rangée d'arbre restante isolée.

Réponse confuse de l'échevin suivie d'une longue plaidoirie du bourgmestre, positive sur les services techniques, dénigrante sur ceux qui pourraient se plaindre... un peu à la manière de la litanie de Mr Lambert (qui à simplement retourné les arguments du bourgmestre concernant la pénétrante).

Concernant la rangée d'arbres : « Mais Mr Vanham si cette rangée d'arbre vous dérange, je dirais que l'on coupe cette rangée ».

2h 10' 47''

Aurélié Etienne :

+ Pour une bonne qualité du travail démocratique des conseillers, demande d'avoir accès aux procès-verbaux du collège communal via la plateforme informatique IMIO. Seules deux communes n'utilisent pas ce système. Les PV sont reçus par mail plusieurs jour après une demande. Système archaïque. Ce serai un signal fort de transparence de recevoir ces PV via IMIO. C'est pour moi indispensable pour pouvoir exercer correctement mon mandat.

R du bourgmestre : Ce n'est pas une question de transparence, c'est une question de facilité et de confort pour vous. On est en train de changer le règlement d'ordre intérieur et vraisemblablement...

2h 14 ' 05''

Alain Badibanga :

+ Dans une commune qui se dit « smart », le règlement d'ordre intérieur date de 2013, on y parle encore de Secrétaire communal il serait temps de le revoir.

R. du bourgmestre : On est smart à un tel point que l'on répond avant même que vous ayez posé la question. Pour la disponibilité des PV sur IMIO : entre septembre et octobre... Et dès demain à l'administration.

+ Relais une demande d'habitants concernant le rétablissement de l'éclairage nocturne à Bla, comme promis dans le programme fin de l'année passée. Suggère de faire passer le message (la date) dans l'Echo du Hain.

R. du bourgmestre on essaye de voir si on peut être en ordre de marche pour octobre-novembre. Il faut changer pas mal de chose... Il y a beaucoup de cabines partagées, notamment avec Waterloo qui manque de transparence et d'autres communes. On doit voir cela avec Orès. 270 cabines doivent être recâblées par rapport une modification. BLA quasiment en LED sur tout le territoire (sobriété énergétique).

2h 19' 01''

Christine Huenens :

+ A appris les difficultés financières d'un sous-traitant impliqué dans les travaux entre Lillois et Ophain

+ Souhaite connaître l'impact pour la suite et les dispositions prises pour finaliser les travaux.

R. du bourgmestre : on essaye de rester en contact avec la société, mais suite au défaut de la société, du personnel quitte l'entreprise.

R. Matagne : Ils ont pu reprendre les travaux et sont actifs à plusieurs endroits. Une décision de justice va « tomber » lundi et normalement, après cette décision, les travaux pourront reprendre de manière plus approfondie. En tout cas, même s'il y a un sentiment de longueur dans les travaux, il n'y a pas d'inconvénient majeur pour les riverains, sauf au stade.

+ Demande pourquoi dans la rue du Moulins à Aubes, seulement la moitié de la rue a été à nouveau asphaltée ?

R. Matagne : Il y a eu un affaissement. On a réparé l'urgent pour que les gens puissent passer. Il faudra maintenant terminer les travaux.

+ Zone 30 km/h : Il y a des indications au sol à l'entrée de la zone, mais pas à la sortie, ce qui dérouté certaines personnes. Exemple à la rue Alphonse Allard.

R. Matagne : Les peintures au sol sont des indications pas un code de la route. Ce sont les panneaux qui font loi.

2h 25' 05''

Eddy Pussemier :

+ Signale qu'il y a quelques semaines, plusieurs dizaines de lanternes (structure métallique) ont été retrouvées dans les champs à Lillois.

Q : Les « vols » de lanternes sont-ils autorisés ?

R. du Bourgmestre : Un peu surpris, il affirme qu'il n'est pas au courant, qu'il n'a été informé de rien à ce sujet. Pour lui, cela n'est pas autorisé.

+ BLA est grand, Bois-Seigneur-Isaac est isolé et mal indiqué. Des personnes ne savent pas où cela se trouve et en cherchant une rue à BSI, elles ne savent pas si elle se trouve à BSI ou Ophain.

Eddy propose de placer un panneau Bois-Seigneur-Isaac à l'entrée du village.

R. du Bourgmestre : Alors on va faire cela à chaque quartier Brainois ? « Mr Pussemier BSI est maintenant un quartier de BLA comme... 20 quartiers brainois. Il faut arrêter de croire que Ophain-Bois-Seigneur-Isaac est une entité. Depuis 1976 c'est BLA »... Le bourgmestre poursuit ensuite en niant « noyant » la question/demande).

Autres points :

1. SECRETARIAT - CONSEIL COMMUNAL - DEMISSION D'UN CONSEILLER COMMUNAL - MONSIEUR OLIVIER PARVAIS - GROUPE ENSEMBLE
2. SECRETARIAT - INTERCOMMUNALE DE MUTUALISATION EN MATIERE INFORMATIQUE ET ORGANISATIONNELLE (IMIO) - PROPOSITION D'UN CANDIDAT ADMINISTRATEUR -> Jean-Marc Wautier
3. SECRETARIAT - INTERCOMMUNALE DE MUTUALISATION EN MATIERE INFORMATIQUE ET ORGANISATIONNELLE (IMIO) - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10.06.2025
4. SECRETARIAT - INTERCOMMUNALE PURE DE FINANCEMENT DU BRABANT WALLON (I.P.F.B.W.) - ASSEMBLEE GENERALE DU 10.06.2025
5. SECRETARIAT - INTERCOMMUNALE BATAILLE DE WATERLOO 1815 - ASSEMBLEE GENERALE DU 11.06.2025
6. SECRETARIAT - INTERCOMMUNALE ORES ASSETS - ASSEMBLEE GENERALE DU 12.06.2025
7. SECRETARIAT - IN BW - ASSEMBLEE GENERALE DU 18.06.2025
8. SECRETARIAT - HABITATIONS SOCIALES DU ROMAN PAÏS S.R.L. - ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DU 24.06.2025
- 9.
10. ENVIRONNEMENT - A.S.B.L. KICK BELGIUM - PROPOSITION DE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR FAVORISER L'ACTION LOCALE ET COLLECTIVE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE
- 11.12.13.14.15.
16. TRAVAUX/MOBILITE - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE ROULAGE - RUE MOZART (2167) - ARRET ET STATIONNEMENT - STATIONNEMENT PARTIEL SUR LE TROTTOIR - SIGNAUX E9F
17. TRAVAUX/MOBILITE - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE ROULAGE - RUE RIVELAINE (4170) - MODIFICATION DU SENS DE CIRCULATION - ARRET ET STATIONNEMENT
18. ZONE DE POLICE DE BRAINE-L'ALLEUD N°5273 - DECLASSEMENT D'UN VEHICULE DE MARQUE PEUGEOT DE TYPE 107 IMMATRICULE XCH-351
19. FINANCES - ZONE DE POLICE DE BRAINE-L'ALLEUD N° 5273 - PROCES-VERBAL DE VERIFICATION DE LA CAISSE AU 31.03.2025

20. FINANCES - CULTES - FABRIQUE D'EGLISE SAINTE-ALDEGONDE - COMPTE 2024 - APPROBATION
21. FINANCES - CULTES - FABRIQUE D'EGLISE DU SACRE-COEUR DE L'ERMITE - COMPTE 2024 - APPROBATION
22. FINANCES - CULTES - EGLISE PROTESTANTE EVANGELIQUE - COMPTE 2024 - APPROBATION
23. FINANCES - CULTES - FABRIQUE D'EGLISE SAINTE-GERTRUDE - COMPTE 2024 - APPROBATION
- 24.
25. FINANCES - DIRECTEUR FINANCIER - RAPPORT ANNUEL AU CONSEIL COMMUNAL SUR L'EXECUTION DE SA MISSION
- 26.
27. FINANCES - SUBSIDES 2025 - SPORTS - OCTROI DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT EN NUMERAIRE
28. FINANCES - MARCHES PUBLICS - CIMETIERES - CIMETIERES DE LILLOIS ET DU FORIEST - CADRES EN BETON, CAVEAUX, CAVURNES ET COLUMBARIUMS - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU CHOIX DU MODE DE PASSATION
29. FINANCES - MARCHES PUBLICS - ACQUISITION DE MATERIEL ET D'ACCESSOIRES DE FESTIVITES - LOTS 1 A 5 - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU CHOIX DU MODE DE PASSATION
- 30.
31. FINANCES - MARCHES PUBLICS - VOIRIE - ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE DE LA VOIRIE ET DE L'INFRASTRUCTURE EN COURS D'EXECUTION - AMENAGEMENTS DE SECURITE ET DE MOBILITE EN DIVERS ENDROITS DE LA COMMUNE - PROGRAMME 2025 - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU CHOIX DU MODE DE PASSATION
- 32.
33. REGIE FONCIERE ET IMMOBILIERE - ANCIEN PRESBYTERE D'OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC SIS RUE MICHEL BOTTE 138 - CENTRE MEDICAL - CONTRAT DE LOCATION - FIXATION D'UN LOYER
- 34.35.
36. PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU 24.03.2025
- 37.